



Financer les retraites, c'est possible !

1. **Arrêter de financer les actionnaires** : Le COR prévoyait un système excédentaire en 2025 jusqu'à ce que les cadeaux aux entreprises ne grèvent largement le système de financement. Ainsi, pour la seule année 2017, le CICE a coûté 19,8 milliards, le Pacte de responsabilité 21,2 milliards.

A cela s'ajoutent les exonérations (de l'ordre de 25 milliards) et les aides à l'emploi (de l'ordre de 37 milliards) reconduites d'années en année. Toutes ces mesures dont la cour des comptes constatait l'impact nul sur l'emploi.

C'est plus de 66 milliards par an qui partent à la rémunération des actionnaires et non à l'emploi. À titre de comparaison, le déficit de la sécurité sociale est de 10 milliards par an.

2. **Revaloriser les revenus de travail** :

L'ensemble de ces mesures permettraient de rendre le régime excédentaire :

- Favoriser les CDI
- ne plus accepter l'exploitation des « autoentrepreneurs » en fait salariés sans droit, dépendants des plateformes
- soumettre les aides à la réelle création d'emplois
- Rétablir l'égalité salariale homme/femme, c'est **6 milliards**
- Augmenter les salaires

L'emploi et les salaires : voilà l'enjeu du financement des retraites !

1% d'augmentation des salaires, c'est 2,5 milliards de cotisations supplémentaires

100 000 emplois nouveaux, c'est 1,3 milliard

3. **Augmenter les cotisations et la part du PIB destinée aux pensions** :

Si les plus de 65 ans représentent 25% de la population, pourquoi seulement 14% du PIB devrait leur être consacré ? En fait il suffirait de consacrer 17% du PIB en 2050 pour garantir un niveau de retraites supérieur au régime actuel.

Comment augmenter la part consacrée aux retraites :

1. Supprimer les aides inutiles à l'emploi (ou les conditionner à de réelles embauches) : 66 milliards par an
2. Faire contribuer les revenus du capital (290 milliards d'euros en 2018) à hauteur des cotisations patronales, soit 10,45% : 30,3 milliards
3. Augmenter les cotisations actuelles : « pour le prix d'un abonnement Netflix par mois, on garantit les retraites à 60 ans »
4. Combattre l'évasion fiscale : 80 milliards par an



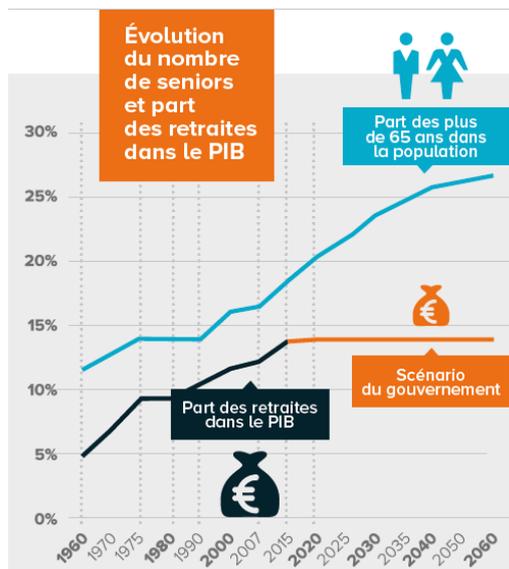
Au bout du compte, la question des retraites est avant tout un problème de répartition des richesses !

Le point garantit les retraites ?

Les propositions gouvernementales limitent la part du PIB consacré aux retraites à 14%, quel que soit le nombre de retraités.

Un petit calcul en **rétro fiction de 2000 à 2018** montre ce qui se serait passé sur 18 ans si cette règle avait été appliquée. Entre 2000 et 2018 le PIB est passé de 1485 milliards à 2283 milliards. Le nombre de retraités, le nombre de retraités est passé de 9,7 millions à 14,35 millions. Partager 14% du PIB entre les retraités aurait permis d'augmenter les retraites de 3,9%. Pendant ce temps, l'inflation entre 2000 et 2018 est de 28,2% hors tabac (31% avec tabac), **les retraites auraient donc perdu au minimum 24,3%**.

	14% du PIB	Nombre de retraités	Part PIB par retraités
2000	207,94 milliards	9,701 millions	21 435€
2018	319,6 milliards	14,352 millions	22 268€



Source : collectif Nos retraites, reformedesretraites.fr
Données INSEE - Conseil d'orientation des retraites

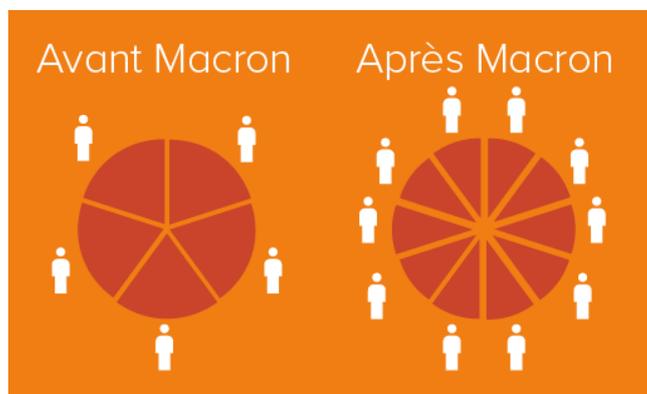
Un petit parallèle avec le point d'indice !

Les fonctionnaires connaissent bien le problème du point qui n'augmente pas, eux dont **le point d'indice a perdu 20 % en 18 ans**.

Le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires ne se fait que grâce à l'avancement de carrière. Le GIPA permet de rattraper les pertes de pouvoir d'achat sur 3 ans pour les personnels bloqués dans un échelon. Tout cela a une limite et les collègues qui débudent avec un pouvoir d'achat largement moindre que celui de leurs aînés, resteront dans un état de semi-pauvreté que le gouvernement propose de compenser plus ou moins, par des primes à la tête du client. Au XXème siècle, l'avancement dans la carrière permettait de gagner en pouvoir d'achat, pas de le maintenir.

Pour les retraites : pas d'avancement de carrière, ni de mécanisme type GIPA pour éviter les pertes de pouvoir d'achat, c'est la pauvreté assurée.

Ainsi quand le gouvernement promet une indexation du point (ou des retraites) sur les salaires ou les prix, il fait une promesse qu'il ne pourra tenir avec les règles qu'il fixe.



Quand les dépenses de retraites sont limitées à 14% du PIB mais que les retraités augmentent de 30%



Quand les manifestants croisent le cumulard Jean-Paul Delevoye